

09.11.2022 - 09:30 Uhr

QUATRE PATTES recueille cinq animaux à fourrure dans son refuge pour animaux sauvages



QUATRE PATTES recueille des animaux à fourrure dans son refuge pour animaux sauvages TIERART

En Suisse, l'organisation soutient l'initiative sur la fourrure - un signal fort contre les mises à mort cruelles de millions d'animaux.

Zurich/Massweiler, le 9 novembre 2022 - Ils ont échappé de peu à la mort : trois renards et deux chiens viverrins sont arrivés sains et saufs au refuge pour animaux sauvages TIERART de QUATRE PATTES. Dans le refuge allemand, les animaux à fourrure peuvent désormais mener une vie conforme à leur espèce. Les renards Skadi, Mala et Samara et les chiens viverrins Asami et Emi, sont sauvés, mais des millions d'autres animaux seront cruellement tués dans les fermes à fourrure au cours des prochaines semaines. L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES exige une interdiction de l'exploitation de fermes à fourrure dans toute l'UE et soutient l'initiative sur la fourrure lancée en Suisse.

Les cinq animaux sont arrivés sains et saufs au refuge TIERART et explorent déjà leur nouvel environnement. Durant la période d'adaptation, Skadi, Mala, Samara, Asami et Emi sont hébergés dans un enclos de transition avant leur déménagement dans quelques jours vers leurs quartiers définitifs. «C'est magnifique de voir ces animaux sentir pour la première fois de l'herbe sous leurs pattes, au lieu d'être enfermés dans de minuscules cages métalliques. Chez nous, ils n'ont pas à craindre d'être tués pour leur fourrure. Pour la première fois de leur vie, ils peuvent simplement être un renard ou un chien viverrin. Ils peuvent se déplacer dans un espace adapté à leur espèce, explorer les environs et jouer avec leurs congénères. Nous ne pouvons pas réparer les préjudices subis, mais nous pouvons leur offrir une vie conforme à leur espèce, sans peur», explique Florian Eiserlo, directeur du refuge pour animaux sauvages TIERART et expert en animaux sauvages chez QUATRE PATTES.

QUATRE PATTES a certes pu épargner un destin cruel à ces cinq animaux à fourrure, mais des millions d'autres sont encore élevés chaque année en Europe dans des conditions atroces, avant d'être finalement tués. Ces semaines-ci, la récolte sanglante de fourrure commence dans des fermes en Pologne, au Danemark, en Finlande, en Lituanie et dans tous les autres pays producteurs de fourrure : renards, chiens viverrins, visons, lapins et chinchillas seront tués. «Élever et tuer des animaux dans des conditions d'élevage cruelles, et ce pour un produit de luxe superflu n'est éthiquement pas défendable et rejeté par la majeure partie de la population en Suisse et en Europe. Il est grand temps qu'en Suisse, nous donnions l'exemple en interdisant l'importation de produits à base de fourrure fabriqués dans des conditions cruelles pour les animaux. Nous espérons donc que le plus grand nombre possible de personnes soutiendront par leur signature l'initiative sur la fourrure qui vient d'être lancée», déclare Dominik del Castillo, biologiste et chargé de campagne pour les animaux sauvages chez QUATRE PATTES en Suisse.

100'000 signatures sont nécessaires pour obtenir une votation populaire

Afin que l'initiative sur la fourrure soit un succès, il faut dans un premier temps récolter 100'000 signatures pour qu'elle puisse être

soumise à la votation populaire. Dans un second temps, la population suisse se prononcera sur l'initiative. Les chances sont très bonnes, plusieurs sondages réalisés ces dernières années ont montré que plus de 80% de la population suisse se prononce contre la vraie fourrure. L'initiative sur la fourrure exige l'interdiction d'importer des fourrures et des produits en fourrure fabriqués selon des méthodes de production non autorisées en Suisse. Les méthodes d'élevage, de chasse et de mise à mort qui sont contraires à la loi suisse sont, par exemple, l'utilisation de pièges à mâchoires, de pièges à collet et autres pièges entraînant une mort lente et douloureuse, la détention en cage ainsi que l'électrocution anale.

<https://pelz-initiative.ch/>

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dunler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce.

www.quatre-pattes.ch

Photos et vidéos

Une sélection de photos est disponible [ici](#).

Du matériel vidéo est à télécharger [ici](#).

Copyright: voire métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Vidéos: le diffuseur est tenu d'utiliser le copyright lors de la diffusion. La référence au droit d'auteur peut être faite soit en insérant le logo original, soit en insérant l'inscription «VIER PFOTEN», soit en informant verbalement le spectateur que le propriétaire du matériel est «VIER PFOTEN».

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer

Communication Suisse

QUATRE PATTES

Altstetterstrasse 124

8048 Zurich

043 311 80 90

presse@vier-pfoten.ch

www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



QUATRE PATTES recueille cinq animaux à fourrure dans son refuge pour animaux sauvages. © VIER PFOTEN



Les deux chiens viverrins sont déjà bien installés dans leurs nouveaux quartiers. © VIER PFOTEN



QUATRE PATTES recueille cinq animaux à fourrure dans son refuge pour animaux sauvages. © VIER PFOTEN. © VIER PFOTEN

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100898142> abgerufen werden.